

PROJET Petit financement garde de troupeau – PROTECTION GRANDS PREDATEURS

Echange régions, départements français

(Bouches-du-Rhône, Alpes Maritimes, Pyrénées, Jura, etc.)

Partenariat artistes, écoles, structures jeunesse, associations environnementales

Objectif environnemental :

Protection grands prédateurs LYNX, LOUP, OURS

Valorisation des déchets

Objectif social et économique :

Petit financement pour gardes de troupeaux ovins, caprins. Objectif : collecter environ 400 euros.

Actuellement des gardes de troupeaux bénévoles sont organisées.

Toutefois, le prétexte de la destruction du loup et du lynx et de l'ours vient du fait que ces prédateurs s'attaquent parfois au bétail, proies faciles si les troupeaux ne sont pas protégés. L'idée de ce projet est de communiquer largement sur le sujet et de soutenir la création d'emplois de gardiens de troupeaux pour protéger ces espèces en danger.

Objectif pédagogique :

Réalisation de cartes artistiques par les enfants (2 Fiches techniques pour soutien à la création).

Ventes dans les réseaux familiaux , ou au Musée du Loup.

Observations : Réalisations soignées pour pouvoir être vendues, exemple 50 cts ou 1 euros la carte.

Faire connaître le rôle écologique des grands prédateurs (fiche pédagogique fournie par une association environnementale).

Coût : investissement financier très minime car travail sur le réemploi de petits papiers à jeter et la récupération. Achat uniquement de colle, scotch papier pour maintenir le support.

Organisation et Remise des fonds à une association de protection du lynx et du loup, de l'ours (exemple : PGPJ, Férus, ASPAS) – Association à déterminer.

Par chèques.

Un justificatif de l'utilisation de cet argent peut être mis en ligne sur les sites des associations ou expédié par la suite aux établissements participants.

Un tableau récapitulatif de toutes les écoles ou structures jeunesse inscrites et du nombre de cartes fournies par chacune d'elles peut aussi être mis en ligne.

Engagement de l'association environnementale :

- Communiquer sur son site internet sur ce projet – à la fin interviewer la personne désignée qui dit « *Merci aux enfants pour cette démarche participative, grâce à vous j'ai pu être payé pendant une semaine pour garder les troupeaux !* ».
- Justifier de l'utilisation de l'argent perçue.